

Rapport d'Avancement

Date:	
De:	[Nom du Coordonnateur National]
A:	[Nom du contact au PNUD]
Copie à:	
Sujet:	Rapport d'Avancement du projet

Numéro du Projet:	N° MAU/SGP/OP6/Y4/BD/CORE/2019/09
Nom du Projet:	Valorisation des plantes médicinales dans la commune de Tékane : VPMT
Nom de l'Organisation Bénéficiaire de la Subvention:	ASSOCIATION SANTE TEKANE / AST
Personne à contacter au sein de l'Organisation Bénéficiaire:	Dr Thierno Ousmane Coulibaly
Valeur du Projet:	## USD 39 500 ##
Date de commencement du Projet :	Le 07 Juillet 2019
Rapport n° :	

¹ Ceci est un modèle de base qui peut être validé si nécessaire par les Programmes Nationaux du FEM.



Rapport d'Avancement du Projet :

INTRODUCTION

Lancé officiellement le 08 juillet 2019, le projet « Valorisation des Plantes Médicinales dans la Commune de Tékane /VPMT » a connu un retard dans sa mise en œuvre. Le démarrage des activités a été différé, le temps de finaliser la composante budget du projet.

En financement conjoint, le projet VPMT s'appuie en partie sur un autre projet de « Pharmacie Communautaire de Tékane » initié et exécuté par l'ONG ACTUME. Un certain nombre d'activités du projet VPMT sont dépendantes de celles du projet PC, notamment la mise en place des pépinières pour la régénération des plantes médicinales sélectionnées qui doivent être situées dans l'enceinte de la clôture de la PC. Aussi, il est prévu que le centre de démonstration et l'unité de conditionnement des produits à base de plantes médicinales soient aménagés au sein des locaux de la PC. D'autres volets du projet VPMT sont fortement liés à la construction du local accueillant cette pharmacie.

LE PROJET 'Valorisation des Plantes Médicinales dans la commune de Tékane (VPMT)'

Le projet VPMT est le fruit d'un partenariat de longue date entre l'Association de lutte contre la tuberculose et les maladies endémiques (ACTUME) et l'Association Santé pour Tékane (AST). Les deux associations œuvrent ensemble pour le développement socio-sanitaire et économique de la commune de Tékane par l'organisation de caravanes médicales et l'assistance technique aux structures locales de développement. Initiatrice du projet, ACTUME a su mobiliser des partenaires pour assurer le financement du dit projet et établi une convention de partenariat avec l'AST pour sa mise en œuvre. L'AST qui est une organisation dévouée pour assurer un meilleur état de santé des populations de la commune de Tékane, a jugé la nécessité d'intégrer la valorisation des plantes médicinales dans ses actions afin de fournir une plus large gamme de moyens thérapeutiques en renfort aux moyens de la médecine conventionnelle.

La convention de partenariat entre ACTUME et AST est un cadre de coordination de la mise en œuvre du projet dans un esprit de transparence. Chacune des associations assumant les responsabilités qui lui sont attribuées.

Le budget global du projet 'Pharmacie Communautaire' et 'VPMT', s'élève à 5 441 306 MRU, soit 148 264 USD. La contribution du FME/PMF est de 39.500 USD et devrait couvrir la période de Juillet 2019 à Juillet 2021. Ce financement couvre les principales activités du projet parmi lesquelles une analyse de situation des plantes médicinales dans la commune de Tékane, la formation / sensibilisation des acteurs et des population en matière d'éducation environnementale, la mise en place et le fonctionnement d'un centre de démonstration et d'une unité de conditionnement des produits à base de plantes médicinales et l'acquisition et l'installation des équipements destinés à cette fin. Les autres activités couvertes, en partie, par ce financement sont : l'aménagement et la fonctionnalité de pépinières destinées aux semis de plantes médicinales et leurs implantations dans des espaces destinés à leur régénération; l'assurance d'une gestion adéquate du projet avec un programme de suivi/évaluation, de communication et de reporting des activités du projet.

A. Résumé de l'état d'avancement du projet

Mise en œuvre du Projet VPMT

Bien avant le lancement du projet VPMT, le projet de Pharmacie Communautaire était déjà en voie d'exécution, à travers la construction du bâtiment devant accueillir les locaux de la pharmacie auquel été annexé un espace destiné au semis de pépinières devant servir à la régénération des plantes, un centre de démonstration, d'analyse des produits des plantes et de conditionnement desdits produits.

Quant au projet VPMT, lancé en juillet 2019, la première tranche de fonds a été virée dans le compte du projet en septembre de la même année. Durant cette période, le Comité local de gestion du projet a été mis en place au niveau du village de Tékane. Ce CLG est composé de neuf membres dont deux jouent le rôle de conseillers techniques.

Le dernier trimestre de l'année 2019 a été la période du début de mise en œuvre du projet. Il s'est traduit par la préparation de la toute première activité, à savoir l'analyse de la situation des plantes médicinales dans la commune de Tékane. Une équipe d'enquêteurs de terrain dont un chef d'équipe et responsable de l'étude a été mise en place. De novembre 2019 à fin janvier 2020, le groupe a travaillé sur le protocole d'enquête et les termes de référence avec ajustement du budget de l'étude. L'enquête a été réalisée dans le courant du mois de février 2020 et le rapport obtenu en mai - juin 2020.

En mars 2020, la COVID-19 a été officiellement déclarée présente dans le pays et un certain nombre de mesures de prévention ont été prises par le gouvernement (restriction des déplacements entre les régions avec couvre feu, interdiction de rassemblement avec arrêt des activités non essentielles, etc.). Ces mesures ont empêché de mener un certain nombre d'actions. Par conséquent, les activités du projet VPMT programmées et celles de la construction de la pharmacie communautaire ont été suspendues de mars à octobre 2020.

Suite à l'allègement des mesures restrictives, une activité majeure a pu être réalisée au mois de novembre. Il s'agit de l'activité relative à la formation / sensibilisation / éducation environnementale pour laquelle une première session a été organisée à Tékane. Par ailleurs, l'AST étant dotée d'un nouveau siège, le projet VPMT s'est investi en apportant son soutien par la mise à disposition d'équipement de bureau dans le cadre de l'appui institutionnel.

Dans le cadre des activités de suivi, deux réunions de supervision ont été tenues en novembre et décembre 2020 avec le superviseur du projet et le président de l'AST plus une réunion de coordination des projets gérés par l'AST. Au cours de ces réunions de supervision, il a été décidé de structurer la coordination du projet VPMT afin de la rendre plus efficace et dynamique, car à deux personnes, la mise en œuvre du projet ne progresse pas rapidement et risque d'accuser un retard important, alors qu'il est à 7 mois de la fin du financement du PMF/FEM/PNUD.

Ainsi, la coordination du projet fut renforcée par de nouveaux éléments dont un chargé de suivi & évaluation, un chargé des études, formation, un chargé du laboratoire, un chargé des relations avec les institutions de formation dans le domaine de l'environnement. L'équipe de coordination s'est réunie pour la première fois le 03 janvier 2021 au siège de l'AST. Au cours de cette réunion, certaines mesures ont été prises pour booster la mise en œuvre du projet (**Voir PV de la réunion**).

B. Activités programmées et menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et résultats obtenus

Le tableau ci-après montre l'état d'exécution des activités programmées

Brève description du Résultat 1 : <i>L'analyse diagnostic permettra de répertorier les différentes plantes médicinales existantes et utilisées dans la commune pour traiter certaines maladies. Elles seront revalorisées après analyse de leurs composantes biologiques, chimiques et leurs principes actifs connus. Elles seront transformées et conditionnées pour faciliter leur usage par les thérapeutes et les populations qui seront sensibilisées et éduquées sur leur gestion durable</i>			
ACTIVITÉS	Etat de mise en œuvre		
	Réalisée	Non réalisée	Observation
1.1. Analyse diagnostic et état des lieux de l'utilisation des plantes médicinales ;	x		Réalisée avec retard en février 2020
1.2. Créer un centre de démonstrations, de formation et diffusion des bonnes pratiques culturelles de plantations de plantes médicinales			
<i>1.2a. Achat d'équipements de démonstration et de formation</i>	X		<i>Equipements achetés et livrés à Tékane, réceptionnés par le CLG, en présence de membres de partenaires locaux (coopérative féminine, GIE Diapo, Mairie, As jeunes, etc.)</i>
1.3. Renforcer les capacités des différents acteurs du projet dans la gestion, l'éducation environnementale, la gestion durable des ressources naturelles ;			
<i>1.3a. Renforcement des capacités des acteurs du projet, en gestion</i>	x		<i>Trois sessions ont été organisées dont deux à Tékane et une à Nouakchott</i>
<i>1.3b. Organisation de sessions d'éducation environnementale et de gestion durable des ressources naturelles à l'intention des jeunes et des femmes</i>	x		
Brève description du Résultat 2 : <i>Certaines des plantes seront sélectionnées, semées en pépinières pour une diffusion large dans des périmètres agricoles/maraîchers et dans des zones d'espaces verts et même dans les domiciles</i>			
ACTIVITÉS	Etat de mise en œuvre		
	Réalisée	Non réalisée	Observation
2.1. Aménager des pépinières pour la dissémination des plantes médicinales retenues			
<i>2.1a. Achat de matériels de jardinage (râteaux, pelles, brouettes, arrosoirs, bêches, outils de sarclage, outils de binage, etc.)</i>	x		<i>Equipements nécessaires achetés mis à disposition</i>
<i>2.1b. Recrutement d'un jardinier</i>	x		<i>Un jardinier local a été recruté en mars 2021</i>
2.2 : Aménager des espaces verts dans les places publiques et infrastructures socio-économiques			
<i>2.2a. Achat de matériels de jardinage</i>	x		<i>Equipements nécessaires achetés mis à disposition</i>
<i>2.2b. Identification des lieux d'aménagements pour espaces verts (environ 5) + travaux d'aménagement</i>	x		<i>Des lieux ont été retenus (lycée, école, mairie, ancien terrain de basket ball, etc.)</i>
Brève description du Résultat 3 : <i>Le projet global bénéficie d'une gestion et d'une coordination adéquate et conformément aux procédures mises en place</i>			
ACTIVITÉS	Etat de mise en œuvre		
	Réalisée	Non réalisée	Observation
3.1. Mise en place de Equipes de Coordination du projet	x		CLG à Tékane ;

global (pharmacie et jardin) + Comité local de gestion			<i>Equipe de coordination à Nkc</i>
3.2. Organiser un atelier de lancement	x		<i>Juillet 2019</i>
3.3. Assurer un suivi et évaluation rapproché des activités du projet	x		- 2 réunions de supervision avec le superviseur du projet et le président de l'AST - 2 missions de supervisions de la cellule de coordination effectuées à Tékane - Plusieurs réunions de coordination faites à Nouakchott
3.4. Assurer une Communication et un reporting technique et financier du projet	x		Des rapports de suivi ont été faits. Un Expert en communication a été recruté. Des articles de presse ont été produits et diffusés dans plusieurs sites médiatiques de la place et à l'étranger
3.8.Appui institutionnel ONG	x		Achat d'équipements et fournitures de bureau

C. Activités programmées mais non menées à terme pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu et justification d' retard

Le tableau ci-après montre les activités programmées non exécutées à terme

Brève description du Résultat 1 : <i>L'analyse diagnostic permettra de répertorier les différentes plantes médicinales existantes et utilisées dans la commune pour traiter certaines maladies. Elles seront revalorisées après analyse de leurs composantes biologiques, chimiques et leurs principes actifs connus. Elles seront transformées et conditionnées pour faciliter leur usage par les thérapeutes et les populations qui seront sensibilisées et éduquées sur leur gestion durable</i>			
ACTIVITÉS	Etat de mise en œuvre		
	Réalisée	Non réalisée	Observation
1.2. Activité 1.2 : Créer un centre de démonstrations, de formation et diffusion des bonnes pratiques culturelles de plantations de plantes médicinales			
1.2b.Organisation de séances de démonstration / formation		x	<i>L'aménagement du centre de formation au sein de la pharmacie communautaire n'est pas encore fini</i>
1.4.Créer une unité de production de produits à base de plantes médicinales			
1.4a. Laboratoire d'analyse: achat d'équipements		x	<i>Equipements à acquérir à l'étranger, à travers le PNUD</i>
1.4b. Achat de matériel de transformation et de conditionnement des produits finis		x	
Brève description du Résultat 2 : <i>Certaines des plantes seront sélectionnées, semées en pépinières pour une diffusion large dans des périmètres agricoles/maraîchers et dans des zones d'espaces verts et même dans les domiciles</i>			
ACTIVITÉS	Etat de mise en œuvre		
	Réalisée	Non réalisée	Observation
2.1. Aménager des pépinières pour la dissémination des plantes médicinales retenues			

2.1b. Achat de semences et/ou collecte de jeunes pousses à repiquer		X	Quelques semences ont été livrées par des partenaires
2.3 : Introduire des plantes médicinales dans le périmètre des femmes et périmètres privés			
Plantation de plants issus de la pépinière dans les périmètres des femmes et du privé		X	Les pépinières n'étant pas encore finies, les plants à repiquer ne sont pas encore disponibles
Brève description du Résultat 3 : <i>Le projet global bénéficie d'une gestion et d'une coordination adéquate et conformément aux procédures mises en place</i>			
ACTIVITÉS	Etat de mise en œuvre		
	Réalisée	Non réalisée	Observation

D. Activités programmées et devant être menées à terme pendant la période sur laquelle portera le prochain compte-rendu

Le tableau ci-après montre les activités programmées dont l'exécution est continue

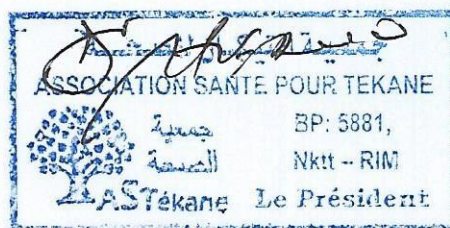
Brève description du Résultat 1 : <i>L'analyse diagnostic permettra de répertorier les différentes plantes médicinales existantes et utilisées dans la commune pour traiter certaines maladies. Elles seront revalorisées après analyse de leurs composantes biologiques, chimiques et leurs principes actifs connus. Elles seront transformées et conditionnées pour faciliter leur usage par les thérapeutes et les populations qui seront sensibilisées et éduquées sur leur gestion durable</i>	
ACTIVITÉS	Observations
1.2. Activité 1.2 : Créer un centre de démonstrations, de formation et diffusion des bonnes pratiques culturelles de plantations de plantes médicinales	
1.2b. Organisation de séances de démonstration / formation	L'aménagement du centre de formation au sein de la pharmacie communautaire n'est pas encore fini. Des sessions de formation et démonstration seront organisées tout au long du reste du projet
1.3. Renforcer les capacités des différents acteurs du projet dans la gestion, l'éducation environnementale, la gestion durable des ressources naturelles ;	
1.3a. Renforcement des capacités des acteurs du projet, en gestion	D'autres sessions pour le renforcement des capacités des acteurs seront organisées, surtout à Tékane
1.3b. Organisation de sessions d'éducation environnementale et de gestion durable des ressources naturelles à l'intention des jeunes et des femmes	Idem
Brève description du Résultat 2 : <i>Certaines des plantes seront sélectionnées, semées en pépinières pour une diffusion large dans des périmètres agricoles/maraîchers et dans des zones d'espaces verts et même dans les domiciles</i>	
ACTIVITÉS	Observation
2.1. Aménager des pépinières pour la dissémination des plantes médicinales retenues	
2.1b. Achat de semences et/ou collecte de jeunes pousses à repiquer	Des semences seront achetées auprès de fournisseurs locaux et/ou à l'étranger. Des collectes de jeunes pousses pourront être organisées avec l'assistance des tradi thérapeutes et des experts
2.2 : Aménager des espaces verts dans les places publiques et infrastructures socio-économiques	
2.2b. Identification des lieux d'aménagements pour espaces verts (environ 5) + travaux d'aménagement	D'autres lieux pourraient être identifiés, en fonction des besoins et tenant compte de l'extension de la ville et même des autres localités
Brève description du Résultat 3 : <i>Le projet global bénéficie d'une gestion et d'une coordination adéquate et conformément aux procédures mises en place</i>	

ACTIVITÉS	Observation
3.1. Mise en place de l'Equipe de Coordination du projet global (pharmacie et jardin) + Comité local de gestion	<i>CLG à Tékane et Equipe de coordination à Nkc : Les différents comités vont continuer à gérer et superviser les activités de terrain</i>
3.3. Assurer un suivi et évaluation rapprochés des activités du projet	<i>- Le suivi se poursuivra, éventuellement une ou deux évaluations se feront</i>
3.4. Assurer une Communication et un reporting technique et financier du projet	<i>L'expert en communication assurera la visibilité du projet par la production d'articles de presse, de spots médiatique ; vidéos, interviews, etc. Un rapport technique et financier final sera fait à la fin du projet</i>
3.8. Appui institutionnel ONG	<i>Activité continue</i>

E. Expériences, enseignements appris et difficultés rencontrées pendant la période sur laquelle porte le compte-rendu

Cette première phase du projet a été perturbée par l'avènement de la pandémie du COVID19 en 2020 où le projet venait de démarrer ses premières activités. Malheureusement, il ya eu suspension des activités pendant presque 6 à 8 mois. La reprise des activités n'a pas été facile du fait du manque d'expérience avérée en matière de gestion de projet qui n'est pas du domaine purement de la santé. Les personnes clés du projet étant tous des médecins de santé publique, il a fallu faire appel à des experts, notamment en matière de d'agro foresterie pour aider à déterminer les éléments nécessaires pour faire avancer le projet. Ceci est un des enseignements tirés de ce projet.

La mise en œuvre du projet a souffert de difficultés liées, le plus souvent à une faible communication entre les acteurs, surtout ceux qui sont à Nouakchott et ceux qui sont à Tékane. Toutefois, il a été possible de mener ensemble des activités qui ont abouti aux résultats obtenus. Une autre difficulté majeure est la dépendance de la mise en œuvre du projet VPMT à celle du projet de Pharmacie Communautaire ; la mise en place de la pépinière des plantes médicinales ne pouvait avoir lieu qu'après la finition du local de la dite pharmacie et de son mure de clôture.



TR

F. Facultatif : le Bénéficiaire peut joindre des documents justificatifs supplémentaires et/ou des photos

1. Quelques photos du lancement du projet à Tékane (08 juillet 2019)



Visite chez le Chef d'Arrondissement de Tékane



Activités du lancement du projet avec le Maire de la Commune de Tékane

Activités de l'atelier de lancement



2. Photos des sessions de formation en gestion des ressources naturelles et éducation environnementale



3. Photos lors de la remise de certains équipements de jardinage au CLG



4. Quelques photos lors des sessions de sensibilisation au lycée de Tékane



Formation sur les plantes médicinales à Tékane le 30 – 31 juillet 2021

<https://flic.kr/s/aHsmWjonjy>

Vidéos / YouTube

<https://youtu.be/2GR8q7nZcxA>